

SAC-210129

ANNEXE 1

**Transcription de la 259^e séance
de la réunion extraordinaire du**

SÉNAT ACADÉMIQUE

Le 29 janvier 2021

Disponible sur le portail :

<https://www.umoncton.ca/gouvernance/senat-proces-verbaux>

Transcription préparée par

**Suzanne Beaulieu
PRO DOCUMENTS
Dieppe (Nouveau-Brunswick)**



1. Ouverture

Président d'assemblée : ... Comme point d'information bien sûr, nos scrutatrices assignées pour la session d'aujourd'hui sont Mme Hanane Ghoulli et Mme Janice Comeau. Les personnes excusées, certaines personnes se sont excusées pour la réunion d'aujourd'hui dont la sénatrice Claudine Auger et le sénateur Pandurang Ashrit. L'heure fixée pour la clôture de la réunion est midi donc on verra au fur et à mesure comment la session se déroule, mais actuellement la clôture est à midi.

2. Vérification du droit de présence

Président d'assemblée : Le point numéro 2, vérification du droit de présence, madame la secrétaire générale.

Secrétaire générale : Alors on a pris les présences au fur et à mesure et puis tout semble être en règle. On vous demanderait d'ouvrir vos caméras cependant pour permettre au technicien, Michel Couture, de prendre une photo pour assurer le droit de présence. Si on peut faire ça maintenant.

Couture : La photo a été prise. Merci.

Secrétaire générale : Merci beaucoup.

3. But de la réunion

Président d'assemblée : Le point numéro 3, le but de la réunion. Donc la réunion extraordinaire d'aujourd'hui a pour but d'étudier les diverses options pour la tenue des collations des grades qui sont cédulées pour le mois de mai puis en étudiant ces différentes possibilités-là, on veut en arriver à une décision pour disons le plan de mise en œuvre des différentes cérémonies qui pourraient avoir lieu et qui devraient avoir lieu au mois de mai. Donc à cet égard, je vais céder la parole à madame la secrétaire générale qui va nous faire une présentation par rapport au contexte que nous sommes actuellement aux diverses possibilités pour la tenue des collations des grades au printemps. Madame la secrétaire générale.

4. Modalités des cérémonies de collation des grades 2021

Secrétaire générale : Alors j'ai préparé une présentation PowerPoint, je pense que Hanane va la mettre à l'écran. Alors merci beaucoup tout le monde, bonjour tout le monde. J'espère que ça va bien, je vous remercie pour cette réunion extraordinaire de vous êtes déplacés. Et puis comme vous voyez à l'écran, la présentation porte sur les cérémonies de collation des grades 2021 pour les trois campus, Edmundston, Moncton et Shippagan et on vous présente cette présentation-ci comme étant des éléments à considérer pour prendre une décision vis-à-vis la façon dont les collations seront livrées. Alors prochaine diapositive, pourquoi le Sénat académique, c'est un peu rare qu'on parle des collations des grades au Sénat académique, mais du fait c'est une cérémonie officielle de l'Université de Moncton qui émane certainement du rôle du Sénat académique dans la livraison des diplômes alors à l'article 35(1g) des Statuts et Règlements, on indique clairement que le Sénat académique fixe les dates de collation et en détermine les modalités. Et aujourd'hui on est dans les modalités. Alors prochaine acétate. Il y a quelques constats et vous êtes sûrement au courant de ceux-ci, mais si on regarde ce matin-même dans la province, évidemment la pandémie nous mène à regarder de près le plan de redressement de la province et des phases de la province et ce matin par exemple, Moncton est en rouge, Edmundston est en confinement et Shippagan est en phase orange. Nos trois communautés universitaires ont différentes phases du plan de rétablissement et ça c'est un constat qu'on doit tenir compte tout au long de cette présentation-ci. Il est très peu probable que le Nouveau-Brunswick soit en phase verte en mai 2021; la phase verte prévoit que tous les gens seraient vaccinés donc c'est un ___ traditionnel vraiment en terme traditionnel sont à reconsidérer. Je vais quand même vous donner un petit peu d'éléments d'informations générales par rapport à nos cérémonies. À Moncton lorsqu'on a notre cérémonie, on calcule toujours 3 000 personnes qui assistent à la cérémonie. C'est quand même un événement assez haut en couleur et à la même chose à Shippagan, on parle de 300-350 personnes qui assistent à la cérémonie et c'est toujours une cérémonie qui est très communautaire et qui rassemble tout Shippagan et toute la Péninsule acadienne, c'est spécial et à Edmundston on retrouve la même chose avec à peu près 400 personnes qui assistent à la cérémonie et vraiment avec la saveur régionale, c'est très haut en couleur. J'aimerais continuer avec la prochaine acétate. Je vous rappelle que les cérémonies de collation des grades en 2020 ont été annulées en raison de la pandémie. À ce moment-là lorsque la décision a été prise, elle a été prise par l'équipe décisionnelle et on était dans un contexte un petit peu différent dans le sens qu'on était beaucoup plus proche des dates de la collation des grades et cette décision-là a été prise à la fin mars début avril, si je me souviens bien. Les dates prévues pour 2021 sont à Shippagan le 21 mai, 2021, à Edmundston le 22 mai et à Moncton le 29 mai, 2021. Alors c'est vraiment au mois de mai que ça se passe et ça c'est de l'information que j'aimerais vous donner. On a examiné un peu le nombre de finissants qui ont participé en 2019, je vous rappelle qu'on a à peu près mille diplômés qui sont livrés par année, mais ça ne veut pas dire qu'il y a mille étudiants qui participent aux collations. À Edmundston, il y a moins de cent finissants qui participent. À Moncton on travaille toujours avec un chiffre de 500 personnes et à Shippagan, moins de cent. Alors c'est un peu le tableau qu'on s'est donné pour nos hypothèses et faire notre scénario pour la prochaine

année. La prochaine acétate. La question qu'on se pose aujourd'hui c'est vraiment l'université doit organiser une cérémonie et reconnaître ses finissants, mais est-ce qu'elles veulent le faire en présentiel ou en mode virtuel. Alors les modalités d'organisation dépendant de la façon qu'on procède sont très différentes et vont nécessiter une attention collective dans la prise de décision. La décision doit être prise dans les meilleurs délais en raison des préparatifs ou des activités qui sont liés à l'organisation des célébrations. Prochaine acétate. Quelques informations au niveau des plans tant en phase rouge, orange, jaune, vert alors vous reconnaissez les couleurs. Si on est en rouge par exemple et il est impossible de tenir les cérémonies, la même chose si on est en confinement, évidemment. Si on est en orange, il est impossible de tenir les cérémonies. Si on est en jaune, à ce moment ici il y a des conditions, mais la capacité COVID d'un local doit être respectée, c'est une condition essentielle, mais il y a aussi les plans opérationnels qui doivent être faits et qui doivent être approuvés par les instances appropriées. Alors admettons qu'on serait en phase jaune à Edmundston, on regarderait de très près de tenir la collation au Pavillon Jean Daigle, au C.E.P.S. à Moncton et au Pavillon Sportif à Shippagan. Alors si on est en vert comme je disais tantôt, on a pris l'hypothèse que ceci ne s'appliquerait pas en 2021. Alors on a examiné phase jaune qu'est-ce que ça voudrait dire. Prochaine acétate. Il faut commencer par examiner l'arrêté obligatoire renouvelé révisé COVID-19 de la Province du Nouveau-Brunswick qui nous donne quand même un cadre et des directives et des mesures. Alors l'Article 3 de l'arrêté, vous voyez la longueur, je vous présente la première phrase de cet article-là à la prochaine acétate qui dit ceci : « les propriétaires et les occupants de terrains et de bâtiments doivent prendre toutes les mesures raisonnables pour prévenir les rassemblements de plus de 50 personnes à moins d'avoir pris des mesures efficaces pour respecter les protocoles de contrôle et de distanciation établis par Travail Sécuritaire NB et la médecin hygiéniste en chef. Alors on doit prévenir les rassemblements de 50 personnes à moins d'avoir pris des mesures efficaces. Prochaine acétate. On a voulu vous présenter disons option 1, option 2 sachant qu'il y a des variabilités entre les deux de façon importante, mais je vais vous parler des cérémonies en présentiel en premier et qu'est-ce que ça veut dire. Alors prochaine acétate, on a pris un scénario de 150 personnes ou moins et si on prend ça et on commence à examiner les éléments d'une collation que ce soit quand même une célébration, il faudrait prévoir au moins sept cérémonies dont cinq au campus de Moncton. Et quand on a examiné ce scénario ici, on a pris en note que les finissantes et les finissants n'ont droit à aucun invité dans ces scénarios-là. Alors si on examine de plus près qu'est-ce que ça veut dire avec les nombres de finissants en 2019 et on a combiné quelques facultés par exemple un mariage avec la FESR et le droit, on retrouverait 93 finissants avec un plan opérationnel approuvé. En administration on aurait 108 finissants, en arts et sciences sociales 95 finissants, en sciences génie éducation 108 finissants, en sciences de la santé 101 finissants. Campus de Shippagan, on serait entre 50 et 80 finissants, la même chose à Edmundston. On a fait ces combinaisons-là, je réalise qu'on pourrait en faire des différentes, mais on voulait quand même trouver un écart entre disons 93 et 108, on trouvait que ça donnait des célébrations qui sont similaires qui a une cohérence si vous voulez institutionnelle avec nos collations. La prochaine diapo, il faut quand même examiner les risques si on s'en va en présentiel et j'ai plusieurs risques, j'en ai une dizaine. J'aimerais que vous considérez l'incertitude face à la phase dans laquelle l'université se retrouvera en mai 2021. On parle ici quand même de grands groupes. Aux yeux des plans de redressement, 150 personnes c'est des grands groupes, il y a une augmentation des risques de la transmission de la COVID-19. Il y aura aussi, puis si on suit les nouvelles un peu, vous savez qu'il y a l'arrivée de la variante de la coronavirus et on dit, les experts le disent que la transmission sera plus rapide que la COVID-19. Il y a une incertitude dans le sens que Santé Publique peut annoncer un changement de phase dans un très très court avis puis ceci pourrait entraîner l'annulation des cérémonies. Dans un cas comme ça, j'ai mis quelques points à retenir. Il y aurait des remboursements à prévoir pour les étudiants, il y aurait des pénalités à prévoir dans nos contrats de service, il y aurait aucun remboursement pour les déplacements des finissants, si tel est le cas. Il y a un autre élément à considérer qui est quand même important, c'est la responsabilité sociale de l'Université de Moncton. Advenant une éclosion ou un cas COVID, il y aurait certainement un impact sur la réputation de l'Université de Moncton. C'est un pensez-y bien. Si l'on devait annoncer l'apparition d'un cas COVID en raison d'une cérémonie, il faut considérer le risque que ça pourrait avoir sur la participation aux autres événements. Ce que je veux dire c'est si on commence avec une cérémonie et que tout d'un coup on a un cas COVID, ça pourrait avoir un impact sur les autres cérémonies, ça pourrait faire en sorte qu'on devrait repousser ou vraiment repenser à nos cérémonies sur un très court délai. Il faut aussi anticiper l'auto-isolement pour les participants et peut-être même pour les dignitaires de la cérémonie. Prochaine acétate. Santé Publique peut modifier des mesures, peut être plus précis dans ses aspects, modifier les mesures à respecter dans une phase dans un très très court avis. Ça voudrait dire qu'il faudrait peut-être modifier très rapidement nos plans organisationnels. L'absence d'un goûter après la cérémonie, l'absence d'un sentiment de grande fête, il faut comprendre que si on fait une cérémonie en présentiel, les gens seront assis à deux mètres l'un l'autre, les gens devront suivre des mesures assez strictes pour pouvoir participer à la célébration et il faut être conscient que ce sera pas le même sentiment de fête. Il y aura une reconnaissance, mais il y a des éléments qu'on connaît dans la collation, dans la sociabilité qui viennent avec la collation qui seraient absents. Il faudrait aussi prévoir l'absence des finissants et finissantes qui annulent à la dernière minute, ça arrive à chaque collation, il faut être conscient que ceci pourrait certainement arriver. Il y a aussi des éléments de ressources humaines qu'on doit tenir en compte. Quand on s'engage dans la préparation d'une collation, c'est une grosse équipe qui est derrière tout ceci et c'est la machine universitaire. Peu importe le campus, on parle de la sécurité, on parle de la DGT, on parle des ressources matérielles, on parle des coordonnateurs de la logistique, le registrariat, le secrétariat général, communications, C.E.P.S., autres. Je me dis qu'il y a à peu près 75 personnes qui sont impliquées dans ceci à Moncton et dans les autres campus je connais moins les chiffres exacts, mais c'est beaucoup beaucoup de gens qui s'investissent à la préparation de la collation. Il faudra prévoir des heures

supplémentaires puis la possibilité que certains membres du personnel refusent d'être présents aux cérémonies par crainte justement d'attraper la COVID-19. Prochaine acétate. On parle rarement des chiffres ici au Sénat, mais dans les coûts de la tenue d'une collation, c'est un minimum de 65 000 dollars lorsqu'on rassemble tous les éléments de préparation et là-dedans, j'inclus les salaires des personnes qu'on embauche pour nous aider. Prochaine diapo. Il faut considérer en phase jaune la recommandation de Mme Line Courteau qui est l'agente de sécurité biologique au campus de Moncton dit ceci : « c'est une gestion de risque qui est très importante, préférable de ne pas tenir une collation en présentiel ». Alors je vous fais part de sa recommandation. En mode virtuel qui est l'option deux, voici la situation actuelle au Canada. On a demandé aux universités canadiennes de nous indiquer s'ils avaient pris leur décision par rapport à la tenue des collations. On a eu 13 réponses des universités dont neuf qui nous indiquent que leur cérémonie sera virtuelle. Alors j'ai Guelph, St. Mary's, Alberta University of the Arts, Brock University. Il y a une université de l'Ontario qui a voulu garder l'anonymat, ils ont pas encore fait leur annonce comme telle, c'est une grosse université en Ontario, ça sera virtuel. L'Université Laval, Concordia, Ontario Tech, Northern University. On peut continuer à la prochaine acétate. Université de Saskatchewan, York, Dalhousie, no decision yet. Je sais qu'ils sont en train d'examiner de très près le virtuel. **McKeegan** University, probably virtuel et puis Mount A sont en train d'examiner en ce moment-ci la décision. Une cérémonie virtuelle ce que ça contient, puis ceci c'est un exemple, il y aurait la préparation d'un vidéo de montage par ___ campus avec un déroulement qui aurait un tronc commun pour assurer le protocole, le décorum, etc., mais essentiellement, on a regardé un peu qu'est-ce qu'ils font ailleurs et puis ça commence avec l'hymne nationale, la reconnaissance du territoire, un mot de la chancelière, un mot du directeur, il y aurait un mot du doyen ou de la doyenne avec de la reconnaissance aux finissants, la lecture des noms. La remise des grades honorifiques le cas échéant, c'est sûr qu'il faudrait discuter avec le récipiendaire des grades la remise des prix c'est une grande possibilité, les porte-paroles des diplômés par faculté et campus, ce serait une nouveauté vraiment, et puis le chant de clôture. Alors comme je vous dis, ça c'est un déroulement qui est classique, mais qui pourrait avoir certainement des particularités par faculté. On a un exemple à Calgary et si vous allez voir comment ils ont procédé, c'est sur le site du registrariat qu'on retrouve ces exemples-là. Continuez l'acétate prochain. Ce qu'ils ont fait, ils ont monté des vidéos par faculté et les gens peuvent aller cliquer sur le vidéo alors la première c'est le Faculty of Graduate Studies et puis on voit le déroulement. Pour certaines facultés, c'est un 30 minutes, pour d'autres facultés c'est une heure et demie tout dépendant le nombre de finissants, mais il y a toujours un déroulement qui est similaire d'une vignette à l'autre. Alors on peut procéder à la prochaine acétate. Ceci est aussi accompagné souvent d'une boîte de cadeau qui est envoyée aux finissants avec le diplôme. Ici je vous présente la boîte du NBCC de la classe de 2020 l'année passée. Alors c'est une belle boîte où est-ce qu'on retrouve en plus du diplôme quelques cadeaux spécifiques qui sont liés à une collation et vous voyez même qu'ils ont été jusqu'à mettre l'étiquette du NBCC sur la bouteille de jus, en tout cas, c'est assez bien élaboré. Il y a d'autres types de boîtes comme ça qu'on a vues sur l'Internet alors c'est des nouveautés qu'on retrouve depuis la pandémie. Alors ceci c'est quelque chose qu'on pourrait certainement développer avec l'alumni et avec le recrutement. Prochaine vidéo. Dans les risques virtuels, c'est sûr que un des risques c'est la déception des finissants de ne pas pouvoir participer à une cérémonie en présentiel. Je pourrais même dire que c'est une déception de la communauté universitaire de ne pas pouvoir participer à une cérémonie et cette déception-là, c'est vraiment des attentes qui sont déçues et on le sait, la collation ça fait partie justement de l'expérience étudiante, d'un beau moment dans l'année et puis en allant vers le virtuel, oui on reconnaît, mais on a pas le même esprit la fête que lorsqu'on est tous ensemble dans un stade en train de fêter. Alors c'est une déception qu'il faut considérer dans notre décision. La prochaine étape, j'ai parlé un peu des coûts pour le présentiel. Pour le virtuel, c'est un peu moins cher malgré qu'il y a quand même des éléments. Pour les vidéos, on a calculé rapidement avec ce qu'on a ici à peu près un 10 500 dollars, mais il faut aussi tenir compte des coûts liés à des graphistes si on va vers la boîte-cadeau qu'est-ce ça veut dire et l'emballage et l'envoi des boîtes-cadeaux. Prévoir aussi les éléments de logistique de créativité autour des montages, etc. Donc il y a des coûts qui sont à prévoir, mais on pense que ça serait moins dispendieux très sérieusement qu'une collation classique. Dans les bénéfices virtuels, il y a certainement la prévisibilité des activités, il y a aucun risque d'annulation, le coût financier est moins onéreux, la mobilisation des ressources humaines est prévisible puis il y a une absence de risque réputationnel. Prochaine. Il y a d'autres idées qui ont jailli par rapport à ceci en préparant la présentation, c'est de considérer faire une cérémonie pour les classes 2020-2021 qui soient très hautes en couleur en présentiel lorsque la Province du Nouveau-Brunswick sera en phase verte. Ça fait dès qu'on aurait la chance de pouvoir offrir la cérémonie que ça soit à l'automne ou au printemps, on procéderait avec une cérémonie officielle, une très grande cérémonie alors c'est une possibilité. Dans les propositions, vous avez vu j'ai vraiment présenté deux types de possibilités et ceci mène à deux types de propositions. Ça fait la première on a l'a écrit comme suit : « étant entendu que les campus ont pris des mesures efficaces pour respecter les protocoles de contrôle et de distanciation établis par Travail Sécuritaire NB et la médecin hygiéniste en chef, il est proposé de sous réserve de l'approbation de plan opérationnel approuvé par les instances appropriées, les campus de l'Université de Moncton organisent des cérémonies en collation des grades en présentiel le 21 mai à Shippagan, le 22 mai à Edmundston et du 31 mai au 4 juin au campus de Moncton. Ça ça serait lié à une proposition qui tient compte du modèle présentiel. La prochaine proposition si vous êtes tentés d'aller vers le virtuel, elle pourrait se lire comme suit : « en raison de la pandémie COVID-19, que les cérémonies de collation des grades de l'Université de Moncton aient lieu en mode virtuel au mois de mai 2021 et que l'on procède par campus et facultés pour les montages et capsules vidéos. Alors c'est un peu la situation qu'on vous présente aujourd'hui c'est d'examiner les modalités et comment on veut procéder pour mettre les équipes en place rapidement pour pouvoir offrir la meilleure expérience étudiante aux étudiants considérant qu'on est en pandémie. Alors je vais m'arrêter là.

Président d'assemblée : Merci beaucoup madame la secrétaire générale. En ce moment ici, on va procéder à une période de discussion, questions ou commentaires par rapport aux différentes options. Donc je vois que déjà le sénateur Thibault a une question donc M. Thibault.

Thibault : Merci monsieur le président. Merci madame la secrétaire générale pour ces scénarios-là. J'avais commencé avec ___ de mon côté ici puis j'arrivais avec un certain nombre d'impondérables pour une cérémonie en présentiel qui m'apparaissaient invraisemblables, mais ma question avant qu'éventuellement je puisse intervenir sur d'autres questions, je vois qu'on soit en présentiel ou qu'on soit à distance avec des montages vidéos, la cohorte 2020 a été écartée et ça m'apparaît un petit peu particulier. Et là ça pourrait peut-être vouloir dire de faire une double diplomation ou une double cohorte virtuelle par exemple au printemps si on est en virtuel. Si on est en présentiel bien je pense que là ça devient inévitable de les inclure aussi dans une cérémonie en présentiel et là ça double je dirais le fardeau que ça peut représenter. Mais j'aimerais ça savoir ce qui a été prévu pour la cohorte de 2020. Est-ce qu'on veut faire ça cette année ou est-ce qu'on la reporte en fonction du troisième scénario qui a été évoqué avec une grande cérémonie une fois que la pandémie sera terminée et qu'on sera de retour en phase verte. Merci.

Secrétaire générale : Alors je peux peut-être rappeler, l'année passée lorsqu'on a examiné le présentiel, c'était impensable et lorsqu'on a travaillé une reconnaissance des étudiants, des finissants, ce qu'on a fait c'est qu'on a travaillé avec l'Acadie Nouvelle. Il y a eu un cahier assez important, peut-être un petit peu plus important pour justement mettre l'accent sur les étudiants, les finissants. Il y a eu un montage vidéo fait par le recteur, Jacques-Paul Couturier et un message de félicitations adressé spécifiquement aux étudiants 2020. Il y a aussi eu un envoi qui a été fait du diplôme, mais c'est un envoi un petit peu plus élaboré que ce que les étudiants recevaient, il était plus beau, l'enveloppe était plus belle, le diplôme était là, il y avait des messages de la chancellerie, du recteur, le papier était plus beau. Il y avait un peu plus d'attention qui était mis, c'était plus raffiné. Cela étant dit, on laissait entendre aussi aux étudiants que dès qu'on aurait l'occasion de les célébrer de façon présentielle, ils seraient invités à participer à la célébration en présentiel. Donc c'est vrai, j'ai pas nécessairement inclus la cohorte 2020 dans les présentations de capsules, mais on pourrait certainement examiner ça de plus près et comment on peut revenir sur la cohorte 2020 dans les capsules.

Président d'assemblée : Merci. Une prochaine question ou intervention de la sénatrice Rioux.

Rioux : Oui, je pense que j'ai trois points à apporter. Le premier, je trouve que le premier portrait donc le plan A qui serait en présentiel, on nous a juste présentés les conséquences de faire une telle décision et non pas les points positifs contrairement au plan B qu'on nous a seulement présentés les points positifs et on a effleuré les conséquences. Donc j'aimerais qu'on nous présente les points positifs de le faire en présentiel. Deuxièmement, je trouve que la façon dont ça nous a été présentés, c'est comme un peu la décision est un peu prise déjà d'avance la façon que moi je perçois ça donc j'aimerais peut-être qu'on puisse communiquer peut-être avec les étudiants qui vont finir cette année voir un peu qu'est-ce que eux aimeraient. On présume qu'est-ce qu'ils aimeraient, mais on les a pas consultés donc à cet effet-là, je me trouve qui pour prendre une décision à ce niveau-là. Troisièmement, je trouve qu'on devrait mettre vraiment l'emphase sur la finissants, je veux dire ils ont été résilients. Dans la dernière année je pense pas que c'est l'année qu'ils auraient vu comme terminer leurs études de cette façon-là; j'ai plusieurs amis personnellement que je connais qui diplôment cette année puis c'est quand même assez difficile de pas pouvoir revoir ses collègues de travail avant diplômer et même ceux l'an dernier qui ont diplômé, je trouve que c'est un peu plate pour eux. Moi j'aimerais qu'on mettrait les coûts de côté, qu'on met tout le restant de côté puis qu'on s'attarde vraiment sur la résilience des étudiants, tout ce qu'ils ont pu faire pendant leur quatre ans parce que je trouve que faire une année d'études dans la maison ça en vaut quatre très personnellement. Donc j'aimerais qu'on voit le positif un peu de faire quelque chose en présentiel. Et peut-être un dernier point, j'aimerais savoir si c'est pas possible de voter un plan A et un plan B. Donc disons qu'on vote un plan A qui est en présentiel aujourd'hui, est-ce qu'on peut voter un plan B advenant que c'est pas possible de le faire en présentiel. Donc c'était peut-être mon intervention, c'était beaucoup de questions, si jamais quelque chose, je peux y revenir.

Président d'assemblée : Merci. Madame la secrétaire générale, est-ce que vous voulez?

Secrétaire générale : J'ai pris un petit peu de notes. La première chose que j'aimerais dire c'est on est dans une situation différente. On est en pandémie et puis notre regard doit toujours se faire en tenant compte du fait qu'on est dans cette situation-là et qu'on a d'abord et avant tout la santé et la sécurité des finissants en tête lorsqu'on examine des scénarios. Encore une fois, le portrait de plan A, j'ai présenté les risques parce que c'est ça le tableau sur lequel on joue lorsqu'on est en présentiel. Je ne peux pas vous dire qu'il y a du positif autre que oui il y aurait un rassemblement, oui il y aurait 150 personnes possiblement parce que les plans organisationnels, il faut se rappeler de ça, faut qu'ils soient approuvés et il y a rien qui dit qu'ils le seront. Je peux pas vous présenter cette option ici en vous disant que c'est une option vraiment faisable. Il y a des conditions qui se rattachent à cette option-là et c'est l'approbation par les instances des plans opérationnels et ça, il y a des gens autour de la table qui ont encore plus d'expérience que moi avec ça, mais c'est pas gagné d'avance ça là, okay. C'est juste que si on travaille en plan A, on va travailler toutes nos ressources vont être en plan A et on avance en plan A et on doit penser aux coûts aussi, on est dans une situation difficile financièrement, mais c'est une réalité. Ça fait si on travaille en plan A, il y a vraiment ces conditions-là qu'il faut tenir compte. Ça fait je voulais certainement vous dresser un tableau des risques lorsqu'on tient compte

que c'est une question de santé et de sécurité de nos finissants et ça c'est important. Le plan B, il y a des points positifs, peut-être que la façon que je les ai dits dans le sens que le positif c'est peut-être plus lié au fait qu'on s'assure de la santé et de la sécurité de nos étudiants malgré qu'il y a peut-être une déception, mais d'abord et avant tout, la santé et la sécurité sont assurés. Vous avez dit plan A, plan B, peut-être que je laisserai le recteur répondre plus particulièrement à ça. Quand on examine les options et qu'on examine les ressources avec lesquelles on doit travailler, je pense que ça serait bien d'avoir une décision aujourd'hui sur la nature de la collation parce que ça va lancer les travaux et on est quand même à trois mois et demi des célébrations et à Moncton si ça veut dire organiser six ou sept cérémonies ou six ou sept capsules, il faut lancer nos équipes dans ce sens-là et ça va demander quand même un investissement au niveau du travail. Et de travailler sur deux tableaux, c'est en demander beaucoup aux équipes, mais encore là, il y a peut-être d'autres personnes autour de la table qui peuvent mieux répondre que moi à cette question.

Président d'assemblée : Monsieur le recteur.

Recteur et vice-chancelier : Merci Pascale pour ton intervention. Ici on est vraiment dans un contexte de crise de pandémie et je pense que tout le monde connaît les avantages d'une collation des grades en présentiel, je pense qu'on a peut-être pas omis de toutes les lister, mais on a qu'à penser, tu l'as mentionné, aux retrouvailles, les parents, la famille, les accolades, les photos, tout ce qui vient avec, l'après collation, etc. Donc dans le contexte actuel dans le meilleur scénario du jaune, ça veut dire qu'on célèbre à distance de deux mètres et donc cet élément-là va être difficilement je dirais retrouvable pour qu'on puisse la recréer cette proximité-là qu'on vit normalement à la collation des grades. Et je suis tout à fait d'accord avec vous que la cohorte de 2019-2020, l'expérience étudiante n'est pas optimale et je me mets dans vos souliers, je serais aussi très déçu puisque tout le monde sait qu'après quatre ans de travail puis d'engagement, de motivation, la collation des grades bien c'est la célébration de tout ça avec raison d'ailleurs. Alors ici on est beaucoup plus dans une analyse de risque et évidemment lorsqu'on regarde les deux scénarios, il y a plus de risques avec le présentiel qu'il y en a avec le virtuel. Donc la question qu'on doit se poser, est-ce qu'on met beaucoup d'énergie et de travail et d'implication de la part tant des gens qui sont responsables de la célébration ou même des étudiants qui voudraient s'impliquer par rapport à ce niveau-là dans un événement où il y a un haut risque qu'elle ne se produise pas ou que pendant que ça se reproduit, il y aura des cas positifs qui se déclarent et on doit changer à ce moment-là. Ce sera pas la catastrophe, mais près, ou on investit beaucoup d'énergie et de créativité dans un mode virtuel avec un peu d'ingéniosité et une implication des facultés, des étudiants avec un risque moindre. Donc c'est la décision qu'on doit prendre ici. En terme de ressources, on va mettre les ressources qu'il faut pour faire en sorte que l'option qui sera choisie, qu'on la rende la plus agréable possible, la plus festive possible pour les étudiants. Et comme le mentionnais je pense Lynne, dès qu'on aura un moment pour ramener nos gradués sur le campus puis à ce moment-là avoir vraiment une fête et célébrer de nouveau leur diplomation, je pense ça va être important pour nous. C'est les points que je voulais préciser, Jean-François.

Président d'assemblée : Merci monsieur le recteur. Droit de parole à la sénatrice Albert.

Albert : Mon réseau me donne des troubles donc j'espère que ce sera clair parce qu'à l'occasion ça coupe quand vous parlez alors j'espère que vous m'entendez bien. J'ai quelques commentaires en fait qui font un peu écho à ce que Pascale a avancé. Une première chose qui me paraît incontournable quelle que soit la manière qu'on va faire l'adaptation de la cérémonie de collation des grades cette année, il m'apparaît vraiment important qu'on s'assure de faire un gros party pour les cohortes des finissants de 2020 et les cohortes des finissants de 2021 parce que je pense que ça c'est quelque chose qui va manquer à peu importe les scénarios qu'on va mettre de l'avant. Fait que ça pour moi c'est un incontournable ça fait je pense pas qu'on devrait le voir comme une possibilité, je pense qu'on devrait le voir comme un projet qu'on aurait déjà commencé à imaginer toutes les formes que ça pourrait prendre puis de mettre les étudiants déjà dans le coup pour penser cette fête-là puis la prévoir puis la penser avec eux. Ça c'est ma première remarque qui m'apparaît fondamentale parce que ça se célèbre un bacc, une maîtrise, un doctorat, mais comme le disait si bien Pascale tu sais, une année de pandémie ça vaut un bacc en soit là. C'est une grande exigence pour un étudiant puis pour les profs. Ceci dit, si on pense à l'importance de la qualité de l'expérience étudiante puis la manière de le concilier, j'ai juste l'impression qu'il y a peut-être une manière ce concilier les deux. Peut-être que je suis dans les patates, mais j'y vais quand même avec l'idée que j'ai pensée. C'est que d'une manière ou d'une autre qu'on fasse l'activité virtuelle ou qu'on fasse l'activité en présentiel, ça sera pas une cérémonie des grades qui va rassembler tout le monde. Donc il me semble qu'on pourrait à la fois garder le plan A en tête tout en prévoyant le plan B parce qu'on peut faire une combinaison des deux genre la partie de vidéo ou une partie de vidéo ou des petites vidéos si on veut faire faire quelques montages, pourrait se faire en prévision de l'obligation de tourner en virtuel, mais en même temps pourrait être utilisé dans une collation des grades en présentiel ce qui pourrait aussi peut-être faire en sorte que ça commanderait la présence de moins de dignitaires. Donc ça pourrait aussi avoir ce deuxième, parce qu'on sait qu'un grand décorum avec plusieurs personnes qui sont présentes, y'aurait peut-être moins en tout cas de faire quelque chose, une combinaison des deux. Et donc si on est en présentiel, il y a quand même des éléments vidéos ou je ne sais trop quoi et sinon bien ces éléments vidéos-là ils sont déjà prêts pour le plan B. Alors ça c'est une autre chose, mais l'autre chose qui m'apparaît vraiment importante puis je me pose la question, peut-être que ça déjà été fait et comme ça coupé à l'occasion je suis pas certaine, est-ce que les étudiants ou les finissants de cette année par exemple ont été consultés évidemment en tenant compte de l'ensemble des facteurs en

présence, est-ce qu'on a entendu leur voix là-dessus. Pas pour nécessairement décider en fonction de ça, mais au moins en prendre compte dans la décision qu'on est en train de prendre. Alors moi c'est un petit peu les commentaires que je vais faire et l'idée du plan A, plan B juste pour vous dire comme prof, on planifie toujours plan A plan B à chaque présentation de session donc on travaille toujours sur ces deux plans-là pour retomber sur nos pieds d'une manière ou d'une autre. Je me disais qu'il y a peut-être moyen de réconcilier les deux.

Président d'assemblée : Merci beaucoup Mme Albert. Prochaine intervention, le sénateur Bourgeois.

Bourgeois : Merci monsieur le président et merci de la présentation madame la secrétaire générale. J'ai vu deux scénarios, je me demandais si y'avait pas un 2a. Je m'explique, c'est que nous avons été capables de gérer trois plans opérationnels aux trois campus, nous opérons des activités qui ont lieu sous trois différents codes comme vous l'avez montré dans votre présentation. Alors on se pose la question si en jaune et qu'on est prêt à s'engager localement, est-ce qu'on pourrait pas envisager l'opportunité, la possibilité de laisser l'option aux campus. Je reconnais que c'est pas un dixième du travail même si on a un dixième des diplômés et je reconnais qu'il faut planifier des contingences. On peut pas garantir même si c'est jaune que ça va rester jaune, etc. Mais en concertant avec la directrice du service aux étudiants ici, on est prêt à porter double main forte pour pouvoir planifier tout ça que ça pourrait impliquer. Merci.

Président d'assemblée : Qui veut intervenir, madame la secrétaire générale ou monsieur le recteur à cet égard? Monsieur le recteur.

Recteur et vice-chancelier : Merci pour tes commentaires. Ici je dirais il y a deux concepts qui sont en place, si on prend le concept d'équité et d'expérience étudiante en fonction des différents campus d'avoir une certaine homogénéité de célébration au niveau des diplômés, c'est un concept qui peut être débattu et versus un concept où on laisse effectivement les campus avoir une certaine liberté et selon les capacités, selon les phases dans les différentes régions. Évidemment si les sénateurs sont d'accords, si les étudiants sont d'accords avec une approche qui peut être différente en fonction des campus, tout est sur la table à ce table-ci.

Président d'assemblée : Merci. Prochaine intervention, sénateur Deschênes.

Deschênes : Merci beaucoup pour les présentations. En juin dernier, les écoles secondaires au Nouveau-Brunswick ont organisé des cérémonies de graduation par petits groupes de dix. Donc est-ce que ça c'est quelque chose que l'université a pu regarder un petit peu comme Mathieu-Martin a fait au mois de juin ou au niveau de l'université c'est quelque chose qu'on peut pas envisager?

Président d'assemblée : Madame la secrétaire générale.

Secrétaire générale : Oui, quand on commence à examiner des plus petits groupes, ça veut dire qu'on augmenterait le nombre de cérémonies à prévoir et à ce moment-là, je reprends tous les risques que j'ai énumérés en présentiel. Plus on a de cérémonies, plus on s'expose à des risques de contagion de la COVID-19, plus on fait de présentations, mais ça augmente le nombre de cérémonies. Si on est à dix, je rappelle qu'il faut prévoir 500 finissants à Moncton, ça fait beaucoup beaucoup de cérémonies ça. Vraiment, je ne pense pas qu'on a les ressources humaines, l'équipe logistique, etc. pour faire ce genre de travail-là. Je dis pas qu'on peut pas s'inspirer des bonnes idées qui ont émané de ces cérémonies-là, mais quand on regarde au niveau présentiel avec des petits groupes, il faut toujours balancer ça avec le fait qu'on augmente le nombre de cérémonies et je crois que là nos ressources humaines ne sont pas en mesure de livrer la marchandise que ce soit intéressant à ce niveau-là.

Président d'assemblée : Merci. Droit de parole au sénateur Bourgoin.

Bourgoin : Merci monsieur le président. D'abord, j'aimerais peut-être répondre à la sénatrice Albert qui a demandé si les étudiants ont été consultés, la réponse est non. On a appris les étudiants et la FÉECUM en même temps pas mal tout le monde que ce dossier venait au Sénat. Je vais enlever mon chapeau de sénateur un deux minutes pour vous donner ma perspective d'étudiant sur la question, un étudiant qui a vécu une collation des grades et qui devra en vivre une autre bien vite si ma thèse arrive à se terminer un jour. Donc moi comme étudiant ce qui est important dans une collation des grades c'est de pouvoir être avec mes collègues de classe, c'est de pouvoir voir le monde qui ont progressé avec moi recevoir leurs diplômes aussi. Que ça soit avec un deux mètres de distance ça me dérange pas, mais le support on est un groupe tout le long de notre parcours puis c'est célébrer ça ensemble. Qu'est-ce que je vois comme format virtuel, ça me semble très impersonnel d'une façon parce qu'on dirait que moi comme étudiant je vais pas participer à ça, je vais juste visionner puis ça ça me dérange beaucoup comme étudiant. C'est pour ça que je crois qu'on devrait privilégier le format présentiel si possible quitte à si on arrive au mois de mai puis on voit que c'est pas possible, on fait ce qui a été dit comme troisième option puis on dit on va faire une plus grosse célébration plus tard. Parce que qu'est-ce que je vois virtuel tout de suite en tant qu'étudiant, moi ça me satisfait pas puis ça me fait penser comme si l'université moi j'étais juste un nom puis que mon diplôme d'université va pas carer plus que ça. Je sais que c'est pas qu'est-ce que l'université veut comme vision, je sais qu'on a jase, on veut

tous célébrer cette réussite-là. Je ne pense pas que le format virtuel qui a été proposé réussit à atteindre cet objectif.

Président d'assemblée : Merci. Prochaine intervention, le sénateur Lang.

Lang : Merci monsieur le président, je vais être très bref. Au départ je voulais juste proposer une solution puis c'est un peu en lien avec ce que Francis vient de dire. Je pense que premièrement faudrait poser la question aux étudiants puis si on leur pose la question, bien ça serait de voir qu'est-ce qu'ils désirent d'une collation des diplômes en présentiel, Francis vient d'apporter des éléments de réponse. Instinctivement j'allais dire il y a probablement la notion de souvenir et je me disais s'il y a un budget qui est disponible, peut-être qu'on pourrait permettre aux étudiants d'avoir une séance photo. Je pense pas que monsieur le recteur pourrait se libérer pour chaque séance de photo si tous les étudiants se présentaient, mais peut-être si on tient compte des bulles donc les étudiants il y aurait un local désigné avec peut-être un système d'horaire, ça serait la technologie, la technique, mais ça pourrait être une option aussi au niveau des souvenirs puis à ce moment-là on pourrait offrir un présent puis ça serait permettre aussi peut-être par cohorte aussi, par groupe de programme pour permettre à ce que Francis vient de présenter tout en s'assurant qu'on prenne pas de risque non plus d'aller à l'intérieur du deux mètres. Il faut pas non plus qu'il y ait de dérive à cet égard-là parce qu'on a une responsabilité pas juste au niveau de la réputation. On veut pas que personne attrape ce virus-là, fait que voilà. C'est juste une idée comme ça d'essayer de se rapprocher un peu plus d'une expérience où il on aurait quelque chose de personnalisé. Voilà, merci.

Président d'assemblée : Merci. Prochaine intervention, le sénateur Cormier.

Cormier, G. : Une chose lorsque j'entends les gens parler c'est j'entends le mot célébration, retrouvailles, on veut célébrer, ça c'est du risque. De faire venir des gens à Moncton pour célébrer, on a pas de contrôle sur qu'est-ce qui se passe autour de la cérémonie. Est-ce que les étudiants vont dans des bars, faire un party à Cap-Pelé dans un chalet avant, après la célébration, je pense pas que l'université veut être responsable d'un événement super provocateur en faisant venir des gens en présentiel. Je trouve qu'il y a un gros risque. La cérémonie comme telle, qu'est-ce qui se passait à l'intérieur du C.E.P.S. ou peu importe dans les campus, ça je crois qu'on peut faire quelque chose de façon sécuritaire, mais il y a tout le reste qui entoure ça où on a très peu de contrôle et je pense que c'est un gros risque au niveau de l'université de la réputation des gens de propager le virus surtout avec les autres aspects si les autres sources de virus qui sont plus à risque, je pense qu'il faut faire très attention avec ceci. Je comprends l'objectif, si j'étais étudiant je voudrais célébrer ensemble avec mes collègues de classe en personne puis je serais probablement pas mal moins intéressé à du virtuel, mais il y a beaucoup de risques associés à un événement en présentiel que je crois pas juste l'événement comme tel, mais tout ce qui entoure avec le personnel, le groupe d'âge de nos étudiants, les rassemblements avant, après, faire venir des gens de différentes zones dans les hôtels et tout ça, les restaurants. Il y a beaucoup de risques je pense associés à ça.

Président d'assemblée : Merci. Prochaine intervention, le sénateur Coulibaly.

Coulibaly : Merci Jean-François. Est-ce que vous m'entendez?

Secrétaire générale : Oui.

Coulibaly : Okay. J'ai bien écouté Mme Castonguay puis elle nous a présentés les différents plans puis j'ai entendu aussi la sortie du représentant étudiant puis faut reconnaître aussi qu'à situation exceptionnelle, il faut des mesures exceptionnelles puis on aurait bien aimé effectivement réaliser cette collation des grades comme on avait l'habitude de le faire, mais les contraintes sont là. Nous à Edmundston aujourd'hui on est dans une phase rouge incontrôlable, imaginez si c'était la période de collation puis qu'on avait prévu de faire tout cela en présentiel. Ça peut être Moncton, ça peut être Shippagan, ça peut être n'importe où sans oublier ceux qui viennent d'ailleurs par exemple ils sont à Montréal, ils doivent venir, il faut faire la quarantaine avant et tout ça. Donc c'est beaucoup de choses puis je suis d'accord avec le dernier intervenant qui dit qu'on aimerait pas être quand même à la base de la propagation. Puis la collation c'est quelque chose qui est bien psychologiquement pour chacun d'entre nous aussi bien les enseignants, les étudiants, ça sanctionne vraiment un travail qui a été fait de longue haleine puis au-delà de ça, c'est aussi la visibilité de l'université. Beaucoup de personnes, beaucoup de parents apprennent à savoir c'est quoi l'université. Donc on est dans une situation aujourd'hui où on est obligé de faire face à la réalité puis cette réalité aujourd'hui nous amène à travailler à donner des cours à distance, à faire beaucoup de choses à distance. Donc déjà c'est une circonstance qui nous est imposée qui va nous permettre de comprendre ce vers quoi on embarque. Donc moi je pencherais plus pour quelque chose de virtuel. Comme l'a dit Mme Castonguay, on a encore trois mois de regarder ce qui se fait ailleurs, de trouver tout ce qui est de mieux aujourd'hui avec le virtuel on peut se rapprocher, avoir cette chaleur-là et donc pour moi je pencherais plus vers l'option virtuel. Dans le temps on commence à penser avec notre équipe et puis on commence à travailler là-dessus. Donc voici un peu la petite contribution que je voulais apporter. Merci.

Président d'assemblée : Merci. Juste un petit rappel qu'il est 11 h 54 et on avait prévu l'heure de la clôture à midi. Je vois qu'il y a quand même plusieurs autres interventions et on a pas nécessairement proposé une

résolution à ce stade donc si les gens sont en accord, on pourrait repousser l'heure de clôture à 12 h 30. Je sais pas si on est obligé d'en faire une résolution, si on peut résoudre ça à l'amiable, ça serait bien. Donc de pousser l'heure de la clôture à 12 h 30, est-ce que vous êtes en accord juste par des hochements de tête? Ça va. Donc on va poursuivre la discussion. Sénatrice Ungureau.

Ungureau : Bonjour, merci. Je me demandais si on a jamais pensé à une troisième option peut-être faire une collation des grades à l'extérieur comme dans un stationnement. Je sais qu'il y a beaucoup d'écoles qui ont fait ça dans des drive-thru de cinéma où on reste dehors et avoir une scène et après ça tous les gens viennent avec leurs voitures, ils restent dans leurs voitures dans leurs bulles, c'est quelque chose qu'on pourrait faire même dans une phase orange j'imagine parce que chaque voiture représenterait une bulle familiale et ça donnera aussi la possibilité des parents et de la famille de se présenter que je pense c'est vraiment important. Et je voulais aussi juste mentionner que le Pavillon Sportif c'est une salle de classe maintenant qui veut dire qu'on a même pas ça, mais on pourrait faire quelque chose à l'extérieur. Je voulais juste savoir si on avait envisagé cette possibilité-là. Le seul bémol reste certainement le point que le sénateur Cormier avait fait. Ça n'empêche aucunement le problème que ça pourrait engendrer à l'extérieur de la cérémonie, ça c'est certain. Merci.

Président d'assemblée : Merci. Madame la secrétaire générale, est-ce que vous vouliez répondre à ça par rapport à si on avait considéré cette option qui est mise de l'avant?

Secrétaire générale : On a pas examiné à fond qu'est-ce ça voudrait dire le drive-thru comme ils ont fait dans les écoles secondaires. On a eu quelques appels faits auprès de certaines polyvalentes en ville pour savoir s'ils allaient procéder de façon similaire. On a compris que c'était une option qu'ils examinaient. Maintenant je veux dire je veux pas m'avancer, mais peut-être que dans les milieux où est-ce que la communauté est plus homogène, c'est plus facile à organiser. Ici si on y va par faculté, si on y va par 500 étudiants qui arrivent en même temps, je veux dire c'est de la gestion, j'en comprends. On a pas considéré tout ce modèle-là à fond de comment ça pourrait se faire au campus de Moncton.

Président d'assemblée : Merci. La prochaine intervention du sénateur Dako.

Dako : Merci monsieur le président. Oui, moi j'aimerais quand même intervenir sur un certain nombre d'éléments, mais certains sont un peu plus commentaires que questions. Je pense que le préalable de tout ce qu'on est en train de faire aujourd'hui ça aurait été peut-être plus indiqué comme l'a dit la sénatrice Hélène de consulter les étudiants. Je crois que ce sont eux qui sont les personnes les plus concernées ensuite ça revient vers l'institution en tant que telle pour voir de quelle façon ça peut être organisé. Mais ceci étant dit, il faut reconnaître que l'époque que nous vivons aujourd'hui, c'est une époque assez difficile. On peut même pas se leurrer pour dire que cette pandémie est une blague, c'est même pas une blague. Quand les gens disent il y a 2 000 ou 4 000 personnes qui meurent, c'est pas une blague alors il va falloir qu'on soit un peu plus conséquent que ça. Ce que je veux amener ici c'est le fait que je pense même qu'il faut indépendamment de la consultation qui aurait dû être faite, je pense qu'il faut carrément enlever l'option d'une graduation que ça soit virtuel ou présentiel jusqu'à ce que nous ayons les conditions appropriées pour faire une cérémonie. Je crois que c'est nécessaire. C'est vraiment pas une blague ce que nous vivons aujourd'hui. Peut-être qu'il y a des gens de proches, certains devraient le savoir ceux qui ont des proches parents qui sont atteints par cette maladie-là. La maladie est assez sérieuse parce qu'elle est respiratoire, on a pas d'autres choix que de se protéger et il suffit d'un seul individu et ça peut attaquer tout le monde. Alors moi je pense que jusqu'à ce stade ici l'institution ___ travail, on a pas de cas sur place, ne cherchons pas la bibitte parce que ça rentre dans notre environnement. Je pense qu'on peut attendre. On peut attendre que peut-être même si ça nous prend une année ou deux années ou trois années que ça prenne, mais que lorsque les conditions sont réunies, qu'on organise une fête en hésitant pas sur les moyens, mais qu'on organise une fête pour fêter la réussite de nos étudiants. Moi je crois qu'il faut vraiment procéder cela. Premièrement si on avait peut-être demandé une consultation auprès des étudiants, peut-être qu'on serait arrivé à ce que je suis en train de proposer selon moi ou peut-être je peux même me tromper, mais ça vaut la peine. Il faut pas mettre notre institution en danger, nos étudiants en danger, nos profs en danger. Nous autres on commence à vieillir, même si il y a pas des maladies préalables qui existent, ça nous épargnera pas non plus donc je crois qu'il faut doubler les efforts. Voilà, c'est vraiment le commentaire que je voulais lancer ici pour dire que c'est à nous vraiment de faire un effort et plus tard on peut organiser une fête quitte à faire plaisir à nos étudiants même si on doit ___, mais vraiment prenant conscience de la situation actuelle, c'est vraiment grave. Voilà, c'est la précision que je voulais faire à ce stade-ci.

Président d'assemblée : Merci beaucoup M. Dako. Prochaine intervention, le sénateur Thibault.

Thibault : Merci monsieur le président. Juste pour rappel concernant les activités qui se font en présentiel, les critères de Santé et Sécurité au Nouveau-Brunswick, est-ce que cette activité-là est une activité essentielle. Je pense qu'il faut pas perdre de vue ça. Dans une situation normale, je pense effectivement que quelque chose comme une cérémonie comme celle-là, pas juste du point de vue des étudiants, je pense que je suis assez d'accord avec ce qui a été dit notamment par M. Bourgoin, mais du point de vue des professeurs aussi puis du point de vue de l'université. Moi comme doyen par exemple, c'est quelque chose que je considère comme extrêmement important pour tout le monde et de ce point de vue-là, ça m'apparaît essentiel dans une

situation normale. On est pas dans une situation normale et là ça m'apparaît problématique et l'équilibre entre les risques que ça soulève éventuellement puis on en a évoqué plusieurs depuis tout à l'heure, c'est des risques pour la communauté universitaire, pour la communauté étudiante, mais c'est des risques pour la communauté plus large aussi. Les familles qui vont être là, les déplacements éventuellement qui vont se faire en différentes zones parce qu'il y a des étudiants qui vont peut-être vouloir venir sur Moncton pour recevoir leur diplôme, d'autres vont vouloir aller plutôt dans le nord et tout ça fait en sorte que ça m'apparaît pas comme une activité essentielle étant donné les circonstances. Puis faut pas le perdre de vue je pense. Merci.

Président d'assemblée : Merci beaucoup. Je vais prendre les trois prochaines interventions. Juste un rappel qu'on a pas encore procédé à une recommandation ou à une résolution donc on continue la discussion. Je prends les trois prochaines interventions puis faudrait probablement commencer à songer à mettre de l'avant une résolution. Mme Fortin.

Fortin : Merci monsieur le président. Je vais peut-être parler un peu de l'expérience qu'on a eue l'an dernier où on avait quand même permis aux campus de faire des choses différentes et au campus d'Edmundston, on a consulté les étudiants. On leur a posés la question finalement, est-ce que vous seriez intéressés à ce qu'on fasse une cérémonie, mais très contrôlée où ils auraient pu se présenter pour recevoir leur diplôme. On a fait la consultation pour finalement se rendre compte que les étudiants étaient pas intéressés à ce type de cérémonie-là donc on s'est tourné vers le virtuel. Donc peut-être dans un premier temps puis je pense que quelque part ça nous ramène aussi aux commentaires qui ont été faits par les étudiants qu'il y a toute la dimension d'être ensemble, de vouloir festoyer et de célébrer ensemble et on était pas en mesure de leur offrir cette possibilité-là donc on répondait pas à leurs besoins. Donc dans un premier temps, je vous dirais en ce qui concerne de pouvoir faire les choses par campus évidemment en étant un petit campus, on a la capacité de se tourner de bord plus rapidement je pense et on pourrait oui avoir un plan A et rapidement se tourner en plan B. Cela étant dit, je ne suis pas nécessairement confortable avec le fait que les campus fassent des choses différentes parce que la dimension d'équité pour moi est extrêmement importante, mais on a cette capacité-là tout de même. Quelque chose aussi pour moi avec le ___ qu'on a le dernier mois, nous on est passé très rapidement à phase orange à la phase du confinement. Il y a une dimension d'imprévisibilité pour moi qui est très grande. Même dans les paramètres du confinement à l'intérieur d'une semaine, ils ont changé des libellés qui touchaient les établissements postsecondaires sans nous informer. Donc il y a vraiment à ce niveau-là cette capacité de pouvoir se tourner de bord, mais très très rapidement et je suis très consciente de toutes les ressources humaines, il y a tous les efforts que ça peut demander par exemple au campus de Moncton de pouvoir faire une collation, voire de multiples collations. Cela étant dit encore une fois, il y a quand même des différences entre campus qui fait en sorte que nous on pourrait avoir un plan A et rapidement faire du virtuel sans que ça soit trop de perturbations. Je suis très très craintive par rapport à tous les risques associés à la faisabilité.

Président d'assemblée : Merci. Prochaine intervention et droit de parole au vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, M. Gilles Roy.

VRER : Merci monsieur le président, je vais être très bref. Je veux juste donner mon petit grain de sel sur la question. Je suis très conscient qu'il faut souligner les accomplissements de nos finissants nos finissantes. Surtout comme plusieurs l'ont mentionné avec ce qu'on a vécu dans la dernière année, personnellement je préférerais qu'on aille vers être prudent donc la prudence être responsable au niveau social. Je pense qu'il y a beaucoup de risques associés à être avoir des sessions en présentiel pour l'instant du moins, puis je pense même que si on allait vers du présentiel avec toutes les restrictions, je pense que l'expérience ne serait pas très intéressante pour nos étudiantes et nos étudiants. Donc mon point de vue personnel c'est que je pense qu'on a trois mois et demi. Si on était pour organiser des cérémonies virtuelles, avoir l'implication des étudiantes et des étudiants sur qu'est-ce que ça pourrait prendre comme forme, je pense que Mme Castonguay a énuméré quand même certains points que des cérémonies virtuelles pourraient comporter, mais on peut quand même penser à d'autres idées. Je serais le premier à appuyer qu'une fois qu'on tombe en phase verte qu'on aille chercher nos étudiants et nos étudiantes de la cohorte 2020 et 2021 puis qu'on fasse vraiment un événement pour souligner leurs accomplissements. Je pense que c'est primordial puis la première chose qu'est importante pour moi c'est qu'effectivement qu'on souligne les accomplissements de nos diplômés. Donc c'était mon grain de sel, voilà.

Président d'assemblée : Merci. Je voudrais faire un retour en arrière, excusez-moi, j'ai sauté par-dessus l'intervention du sénateur Habermacher donc excusez-moi monsieur.

Habermacher : Je vous en prie, merci. Je voulais juste faire part de mon expérience. Moi j'ai moi-même vraiment connu une collation des grades virtuelle l'an dernier quand j'ai reçu mon doctorat et il y a plusieurs points sur lesquels effectivement on peut travailler par rapport à ce qui avait pu être fait l'an dernier dans les autres universités ou les exemples qu'on a pour mettre justement l'emphase sur la participation des étudiants que ça soit pas une autre, si on se dirige là-dessus, que ce soit pas juste l'expérience qu'on peut connaître dans des cours ou dans d'autres événements virtuels où on est beaucoup plus passif qu'on a tendance à l'être dans ce genre d'événement. Par exemple quand on parle d'énumérer les noms, d'appeler les choses, pas forcément s'appuyer uniquement sur des capsules vidéos qui a des éléments en direct avec des commentaires personnels et cette possibilité d'interaction et de personnalisation vraiment des messages au-

delà de la capsule qu'on pourrait regarder à d'autres moments en mettant l'emphase sur des choses comme ça et en allant chercher les formes et les idées que peuvent avoir les étudiants et qui peuvent différer selon les campus, peut-être même selon les facultés dans une certaine mesure et les consulter pour les formes que ça pourrait prendre pour que ça réponde à leurs attentes me semble important. Mais aux vues de tout ce qui a été rappelé jusqu'à présent que ça soit la fluctuation, les risques, surtout les questions d'équité et les questions d'équité entre campus qu'on a mentionnées, mais l'équité entre les personnes qui sont pas au Nouveau-Brunswick, celles qui le sont, les questions de voyage, les isolements que ça requiert éventuellement même entre les différentes zones du Nouveau-Brunswick. De mon point de vue ça me semble pratiquement impensable de partir sur un scénario en présentiel, mais on peut tout à fait améliorer et consulter pour qu'un scénario virtuel soit, c'est pas le plus proche possible de ce qu'on aurait eu sinon, mais le mieux possible en attendant la grande fête qu'on attend tous avec impatience.

Président d'assemblée : Merci. Prochaine intervention, la sénatrice Surette.

Surette : Je veux faire écho à ce que mon collègue vient de dire. Je pense qu'en effet, c'est un peu difficile d'imaginer un scénario en présentiel dans les circonstances, par contre on pourrait certainement améliorer l'idée d'une cérémonie virtuelle qui est plus en direct puis qui met un accent sur une participation active des étudiantes et des étudiants. Moi j'aimerais bien voir un scénario bonifier du virtuel qui irait plus vers la reconnaissance en direct des étudiants. Je vais m'arrêter là parce que je pense que l'intervention qui me précédait reflétait de façon plus éloquente mon idée.

Président d'assemblée : Merci beaucoup. Donc à ce stade, on a quand même exposé diverses options puis on a discuté de ces diverses options-là. On a pas de résolution sur la table jusqu'à date donc ça prendrait quand même une résolution à partir de discussions qu'on a eues et à partir même des modèles que madame la secrétaire générale si vous voulez avec des prototypes si vous voulez, des prototypes de résolution. Donc je vois que le sénateur Thibault fait une proposition d'une cérémonie virtuelle et j'ai le recteur qui aimerait intervenir.

Recteur et vice-chancelier : Je vais le laisser Jean-François faire son commentaire puis j'interviendrai après.

Président d'assemblée : Donc j'ai une proposition de cérémonie virtuelle du sénateur Thibault appuyée par le sénateur Gabriel Cormier. À ce point ici on pourrait prendre des interventions monsieur le recteur si vous voulez intervenir.

Recteur et vice-chancelier : Je sais pas si on peut bonifier cette recommandation-là en indiquant que l'élaboration des collations en virtuel solliciterait l'implication au niveau des étudiants et d'ajouter que dès qu'on retourne à la phase verte, qu'il y aura une célébration qui sera organisée aux bénéfices des étudiants des années des diplômés 2019-2020 et 2021.

Président d'assemblée : Donc est-ce que vous proposez...

Recteur et vice-chancelier : Une modification.

Président d'assemblée : Une modification.

Thibault : Monsieur le président si je peux me permettre.

Président d'assemblée : Oui, allez-y.

Thibault : Juste une précision. Quand j'ai proposé ça comme ça, je faisais référence au deuxième scénario de la secrétaire générale et donc le libellé lui-même de la recommandation c'est pas je propose une cérémonie virtuelle.

Président d'assemblée : C'est ça.

Thibault : Ça va de soi pour moi.

Président d'assemblée : Donc de façon plus formelle, on pourrait peut-être en revenir au scénario ou à la résolution telle que proposée ou telle que présentée par la secrétaire générale.

Thibault : Oui puis amendée peut-être à la lumière de ce que monsieur le recteur propose.

Président d'assemblée : Est-ce que vous voulez déjà qu'on discute de l'amendement et qu'on prenne un vote sur l'amendement ou est-ce que vous voulez tout simplement l'inclure à ce que la secrétaire générale propose. Madame la secrétaire générale.

Secrétaire générale : Je peux peut-être tenter une proposition qui se lirait comme suit : en raison de la pandémie de la COVID-19, que les cérémonies de collation des grades de l'Université de Moncton aient lieu

en mode virtuelle au mois de mai 2021 et que l'on procède par campus et facultés pour le montage des capsules vidéos étant entendu que l'élaboration de celles-ci impliquera les étudiants et les étudiantes et qu'une célébration haute en couleur aura lieu dès que possible pour célébrer la remise des diplômes.

Président d'assemblée : Est-ce qu'on peut considérer que ça serait ça la résolution sans nécessairement ajouter l'amendement, mais c'est ça la résolution qu'on met de l'avant.

Thibault : D'accord.

Président d'assemblée : Okay, donc tel qu'appuyé. Sénateur Cormier vous êtes en accord?

Cormier, G. Oui.

Président d'assemblée : Okay, excellent. Donc là on aurait des interventions. M. Coulibaly.

Coulibaly : Mon intervention a été corrigée dans la proposition de Mme Castonguay parce que je tenais à ce que les étudiants soient impliqués dans peu importe la façon dont on va le faire. Donc elle a ajouté, ça me convient. Merci.

Président d'assemblée : Okay, excellent. Mme Albert, vous avez rajouté un commentaire mai-juin 2021, est-ce que c'est une précision qui n'est pas dans la proposition?

Albert : Oui, je pense qu'on a dit mai, mais je pense que Moncton ça s'étend jusqu'au 4 juin. C'est juste une formalité.

Secrétaire générale : C'est vrai, je vais ajuster. En mai-juin 2021.

Président d'assemblée : Excellent. M. Bourgoïn.

Bourgoïn : Merci monsieur le président. Juste une note qui me dérange dans la proposition c'est qu'on parle déjà de capsules vidéos. C'est comme si on est déjà en train de définir le format de la graduation virtuelle puis là on est en train de dire on va consulter les étudiants pour qu'est-ce qu'ils veulent, mais on est déjà en train de définir qu'est-ce que ça va être. Fait que j'ai un problème puis on a peut-être un petit peu trop de détails dans la proposition pour laisser vraiment la place à la consultation étudiante d'avoir lieu puis je feel que quand on va arriver à la consultation étudiante on va juste arriver à qu'est-ce qu'est le contenu des vidéos que vous voulez puis ça va pas vraiment être une consultation authentique sur qu'est-ce qu'ils veulent être leur participation à la collation des grades virtuelle.

Président d'assemblée : Donc est-ce qu'on aurait un amendement à mettre de l'avant au sujet de la résolution initiale?

Secrétaire générale : Je pourrais suggérer et que l'on procède par campus et par facultés puis on enlèverait pour le montage des capsules vidéos, on l'enlèverait complètement. Ça fait qu'on procède par campus et facultés et que l'élaboration impliquerait les étudiants, le mode virtuel implique les étudiants.

Bourgoïn : Moi personnellement je serais plus confortable avec ça. Donc je peux en proposer l'amendement pour que ça soit plus formel.

Président d'assemblée : Okay. Est-ce qu'il y a quelqu'un qui appuie cet amendement? La sénatrice Rioux. Là on discute au niveau de l'amendement. Donc l'amendement madame la secrétaire, est-ce que vous voulez la relire?

Secrétaire générale : Ça veut dire on enlève pour le montage des capsules vidéos. C'est un peu ça l'idée. En raison de la pandémie de la COVID-19 que les cérémonies de collation des grades de l'Université de Moncton aient lieu en mode virtuel aux mois de mai-juin 2021 et que l'on procède par campus et facultés en considérant l'implication des étudiants et des étudiantes.

Président d'assemblée : Donc là tout de suite, on va tout simplement discuter et éventuellement voter sur l'amendement qui est enlever la partie au point de vue des capsules vidéos, c'est ça?

Secrétaire générale : Oui.

Président d'assemblée : La question peut-on faire un arrangement à l'amiable?

Recteur et vice-chancelier : Oui, je suis entièrement d'accord.

Président d'assemblée : Donc dans le sens qu'on discute pas nécessairement de l'amendement, mais que l'amendement fasse partie de la proposition générale.

Recteur vice-chancelier : C'était l'idée de toute façon originale de la proposition d'impliquer les étudiants dès le départ pour l'élaboration des collations virtuelles.

Président d'assemblée : Est-ce que les gens sont en accord avec cette...

Secrétaire générale : Faudrait juste voir si Francis est d'accord avec ça au niveau procédural.

Président d'assemblée : Oui c'est ça. Au point de vue procédural Francis, t'es d'accord avec ça?

Bourgoin : Oui.

Thibault : Monsieur le président?

Président d'assemblée : Oui.

Thibault : Est-ce qu'on pourrait la relire?

Président d'assemblée : Oui, absolument.

Secrétaire générale : En raison de la pandémie de la COVID-19, que les cérémonies de collation des grades de l'Université de Moncton aient lieu en mode virtuel aux mois de mai-juin 2021 et que l'on procède par campus et facultés en considérant l'implication des étudiants et des étudiantes et qu'une célébration haute en couleur ait lieu dès que possible pour célébrer la remise des diplômes.

Thibault : Je suis d'accord.

Président d'assemblée : Donc en principe, c'est la résolution principale.

Secrétaire générale : Oui, j'ai enlevé les mots. C'est ça.

Président d'assemblée : Donc on parle pu d'amendement, mais ça devient la résolution principale. M. Dako.

Dako : Merci monsieur le président. Je me demandais dans la proposition est-ce qu'on est vraiment obligé de dire que l'on procède par campus et par faculté. La proposition dit déjà l'Université de Moncton. Est-ce qu'on a vraiment besoin de cette précision qu'on ajoute là en révisant la proposition.

Président d'assemblée : Madame la secrétaire générale.

Secrétaire générale : Je pense que je voudrais pas trop dévier des célébrations traditionnelles par campus.

Dako : Pas par campus, mais c'est l'autre partie, facultés que je ne saisis pas.

Secrétaire générale : J'y vois là-dedans la possibilité d'être très créatif. Faut pas que je débattre trop la question, mais j'y vois là-dedans l'occasion de pouvoir être un petit peu plus créatif et de donner vraiment une saveur aux différentes capsules ou montages virtuels que célèbrent les finissants d'une telle faculté. C'est un peu là que j'étais dans ma pensée, mais moi je vais m'arrêter là pour pas que je débattre la question.

Dako : En fait, je posais juste la question parce que j'ai l'impression que ça va enlever plutôt l'innovation tu vois peut-être à améliorer la procédure on donne déjà une directive parce que si la proposition est adoptée, il va falloir aller avec cette volonté-là. Alors que le comité qui va être là qui va en discuter par campus c'est déjà établi. Moi je peux comprendre par campus, mais faculté qu'on ajoute devient une option une fois que la résolution est acceptée, on est pris par ça là. Et si ça se fait pas par campus, je sais pas. Je trouve que c'est peut-être de trop à ce moment-ci.

Président d'assemblée : Monsieur le recteur.

Recteur et vice-chancelier : Je comprends votre point de vue, M. Dako. Ici je pense que le fait qu'on est dans un contexte particulier, je pense qu'on se doit malgré qu'il y aura probablement un certain standard, mais laisser une grande place à la créativité de la façon du présentiel ou de la modalité, pas du présentiel, mais du virtuel, puis laisser la place à la créativité facultaire à ce stade-ci.

Président d'assemblée : Ça va? On poursuit. M. Clarisse.

Clarisse : Je pense que c'est important cette créativité et d'inviter les facultés et les campus c'est important parce que ça donne des lignes directrices et pour avoir assisté à plusieurs galas des facultés, je sais que c'est toujours très créateurs au niveau des vidéos, des modes de prestation aussi. Ils font preuve d'une imagination assez importante et je pense que donner cette ligne directive au lieu de rester dans le flou ça va impliquer un peu plus les étudiants et moi j'ai toute confiance en leur créativité. Peu importe le format qu'ils choisissent

aussi, je sais qu'ils vont faire du bon travail ici donc c'est le message que je donnerais. Gardons les facultés, ça va permettre de les impliquer de la base des facultés, des programmes, des écoles et de les voir ainsi donc j'aurais tendance à vouloir garder le mot faculté et le mot campus dans l'énoncé de la proposition.

Président d'assemblée : Excellent, merci. Droit de parole à la sénatrice Albert.

Albert : Je me demandais tout simplement si on pouvait aller de l'avant avec le vote à ce moment ici étant donné que 12 h 30 approche, je pense qu'on a quand même bien débattu la question.

Président d'assemblée : Donc une demande de vote. Donc en principe s'il y a pas d'autres interventions, on va procéder au vote. À ce point-ci je pense que la procédure c'est Hanane qui envoie le formulaire. Madame la secrétaire générale, est-ce que vous voulez lire de nouveau la résolution?

Secrétaire générale : Je l'ai pas sous les yeux, je pense que c'est Hanane qui l'a.

Président d'assemblée : Okay, c'est beau, on va attendre le formulaire. Donc vous avez la résolution tel que proposé par le sénateur Thibault et appuyé par le sénateur Cormier.

Coulibaly : Est-ce qu'on reçoit le vote par courrier électronique?

Président d'assemblée : Je pense que oui, habituellement c'est ça.

Ghoulli : Non, le vote serait dans le lien que je vais partager tout de suite. Vous cliquez juste sur le lien s'il-vous-plaît. Il faut que votre courriel soit ouvert de l'Université de Moncton afin de faciliter l'authentification. Monsieur le président, je ne reçois plus de votes donc si vous voulez, vous pouvez arrêter le vote.

Président d'assemblée : Donc le vote est terminé et on attend les résultats.

Ghoulli : Je viens d'envoyer les résultats du vote.

Président d'assemblée : Donc 34 oui, 0 non donc la résolution est adoptée. Merci.

5. Destruction du fichier Excel pour le vote

Président d'assemblée : Le point 5, destruction du fichier Excel pour le vote donc ça prendrait une résolution pour la destruction du fichier pour le vote, est-ce qu'il y a quelqu'un qui propose?

Levesque, R. : Je propose.

Président d'assemblée : Robert Levesque propose et appuyé par?

Dako : Étienne Dako.

Président d'assemblée : Étienne Dako. Donc appuyé par Étienne Dako. Il n'y a pas de discussion là-dessus, on pourrait procéder au vote. Vous allez recevoir un autre lien j'assume.

Dako : Monsieur le président?

Président d'assemblée : Oui.

Dako : Lorsqu'on a ouvert le Sénat, il y avait une très bonne musique qui accompagnait les images. Est-ce que c'était un CD? ___ quelque part parce que j'aimerais bien avoir ce CD.

Ghoulli : Excusez-moi Mme Castonguay. Je vais vous envoyer le lien M. Dako.

Dako : Merci. Merci infiniment.

Président d'assemblée : Vous avez des questions, on a des réponses.

Dako : Merci infiniment.

Ghoulli : Monsieur le président, je ne reçois plus de vote donc je peux lancer le résultat?

Président d'assemblée : Oui, s'il-vous-plaît. C'est la fin du vote et on va annoncer le résultat.

Ghoulli : Les résultats sont envoyés.

Président d'assemblée : Donc 30 oui, 0 non donc résolution adoptée.

6. Clôture

Président d'assemblée : Point 6, on met fin à cette réunion extraordinaire. On se revoit de nouveau lors de notre prochaine réunion régulière si vous voulez qui aura lieu durant le congé de mars. Sur ce, merci encore à l'équipe technique pour votre appui puis bonne fin de journée à toutes et à tous.